



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030197

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/01/2026 16H21 C:025183 I:33197
V/REF : 1047421
V/Email reçu le Mercredi 21/01/2026 à 16H21

SEMCODA - SERVICE VENTE
PATRIMOINE
50 RUE DU PAVILLON
CS 91007DE LA JACOBEE
01609 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 656/657/1449
IMMEUBLE : DOMAINE DU PARC
88 A-B-C-D-E AV. GAL DE GAULLE
73200 ALBERTVILLE

Voglans, le 10 Mars 2026

Référence Marché: 2022-MAIN-0045-157/22ANMSV1

LOCALISATION : 88C AVENUE GENERAL DE GAULLE-LOGEMENT VACANT PORTE 33 AU 3EME ÉTAGE.

MOTIF : CLEFS A RÉCUPÉRER AU 17 RUE LAMARTINE A BOURG EN BRESSE
: INTERVENIR POUR:
1) RÉVISION DE L'ENSEMBLE DES MENUISERIES DU LOGEMENT
2) REMPLACEMENT DES MANIVELLES HS
3) DÉBLOCAGE DES VOLETS
4) ÉVACUATION DU SYSTÈME D'ALARME POSÉ DANS LES MENUISERIES DES CHAMBRES
Donneur d'ordre : Mr P. PAGE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12/02/2026 A 09H15:

- 1: DÉMONTAGE DES SYSTÈMES DE BLOCAGE DES FENÊTRES DANS LA CHAMBRE 2 ET 3
REVISION DES FENÊTRES - RAS
- 2: REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA PORTE D'ENTRÉE ET FOURNITURE DE 5
CLEFS (1 CLEF A ÉTÉ LAISSÉE AU PEINTRE SUR PLACE)
REVISION PORTE D'ENTREE
REGLAGE DES PAUMELLES
- 3: REMPLACEMENT DES 2 MANIVELLES HS DE VOLETS ROULANTS DANS LA CUISINE
ET LE SALON.
- 4: DÉBLOCAGE DU VOLET ROULANT BLOQUÉ DANS LE SALON.
OUVERTURE DU CAISSON, REMPLACEMENT DES 5 ATTACHES CASSÉES, RÉGLAGE DU
VOLET ET REFERMETURE CAISSON.
- 5: VÉRIFICATION DES MENUISERIES DANS L'APPARTEMENT.
LA SERRURE DES WC SE BLOQUE, REMPLACEMENT DE CELLE CI.
- 6 : LA PORTE DU LOCAL AU 2EME ÉTAGE EST BLOQUÉ FERMÉ.
PERÇAGE DU CYLINDRE EN PLACE ET DÉCOUPAGE DE LA SERRURE POUR OUVERTURE
DE LA PORTE.
REEMPLACEMENT DE LA SERRURE ET MISE EN PLACE D'UN CYLINDRE 5 CLEFS.
INTERVENTION EFFECTUÉE, TEST DE FONCTIONNEMENT OK
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : CA LGESTION Email envoyé le 24/02/26 à 11H16 pierrick.page@semcoda.com

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

BONJOUR, NOUS AVONS ESSAYÉ DE VOUS JOINDRE AU SUJET DES CLÉS. NOUS POUVONS DÉPOSER LES CLÉS DEMAIN EN MATINÉE A VOS BUREAUX A ANNECY. EST-CE CONVENABLE POUR VOUS ? DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR BIEN CORDIALEMENT,

CV LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 23/02/26 A 08H13 MR P. PAGE

AD LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/01/26 A 15H12 MME C. VIERNE

BONJOUR, SUITE A NOTRE MAIL ENVOYÉ SEMAINE DERNIERE, NOUS SOMMES TOUJOURS DANS L'ATTENTE DE L'ENVOI DES CLEFS DU LOGEMENT ,
NOTRE ADRESSE EST CHEMIN DU MARAIS-73420 VOGLANS
CA LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 24/02/26 A 11:16 MR P. PAGE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement 73	2	41,36	41,36
2,00	MS00052-Reglage fen chambre le 12/02	2	57,90	115,80
1,00	MS00075-Entretien, reglage, porte palier	2	57,90	57,90
1,00	MS00034-FP.cylindre sur organigramme	2	118,91	118,91
2,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	2	39,29	78,58
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	2	83,75	83,75
5,00	MS00073-Rempl./Réagraf.attaches tablier	2	58,93	294,65
1,00	MS00039-Rempl.Serrure 1 pt porte wc	2	54,80	54,80
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	2	55,83	55,83
TOTAL H.T.				901,58
T.V.A. a 10,00%				90,15
TOTAL T.T.C.En EURO				991,73

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030197

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1047421 du 20/01/2026

Pr.

SEMCODA

Service Vente du Patrimoine

50, rue du Pavillon

CS 91007

01009 BOURG-en-BRESSE

Cedex

Tel:04.74.22.40.66

SERVIMO SAVOIES SAS

Chemin des Marais

73420 VOGLANS

Immeuble collectif ☒Individuel ☐- 2 ans ☐Non Conventionné ☐Fournitures seules ☐Travaux dits urgents ☐Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 589989-FS2700

Téléphone : 04.79.52.08.82

Mail: savoies@servimo.fr

VACANT VENTE

88 C Avenue Général De Gaulle

73200 ALBERTVILLE

Référence de la Demande

VTETRVPP Vente Travaux liés Vente Partie privat.

1

00657-00002-00004-00033 H / Type 4 C / 03

Etage : 03

01-EE-2212-VTE-61513150

Date entrée: 31/07/2025

Marché : M - 230909001-1

Délai

Date limite exécution : 04/02/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00052 Règlage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	57,90	57,90	5,79	63,69
MS00068 Remplacement d' une manivelle, y compris toutes sujétions	4,00	39,29	157,16	15,72	172,88
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant y compris toutes sujétions	2,00	83,75	167,50	16,75	184,25
MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions Bonjour, Merci de procéder à la révision générale de l'ensemble des menuiseries extérieures du logement y compris le remplacement de manivelles HS dansle salon (verifier les autres pieces), deblocage des VR (notmment celui du salon), graissage, évacuation du systeme d'alarme posé dans les menuiseries des chambres. Les clés sont à récupérer au 17 rue Lamartine à Bourg en bresse. Merci de nous contacter pour procéder à la remise des clés. Bien à vous	1,00	57,90	57,90	5,79	63,69

Total H.T.	440,46
Total TVA	44,05
Total TTC	484,51

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA Service Vente du Patrimoine**



Bon de Commande

N° : 1047421 du 20/01/2026

Pr.

SEM CODA

Service Vente du Patrimoine

50, rue du Pavillon

CS 91007

01009 BOURG-en-BRESSE

Cedex

Tel:04.74.22.40.66

Demande de travaux suivie par PAGE Pierrick le 20/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Sophie CEZANNE

Directrice Générale Déléguée

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEM CODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEM CODA Service Vente du Patrimoine**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA Service Vente du Patrimoine**

Adresse : **50, rue du Pavillon CS 91007 01009 BOURG-en-BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **88 C Avenue Général De Gaulle 73200 ALBERTVILLE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG-en-BRESSE**

le **21/01/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1047421